

Règlement concernant les chiens – Camping Monte Generoso

- Les chiens doivent être annoncés au moment du check-in.
- Les chiens doivent être tenus en laisse aussi bien à l'intérieur du camping que dans les espaces publics extérieurs. Sur leur propre emplacement, ils doivent être attachés ou enfermés dans un enclos.
- Les chiens ne feront pas leurs besoins dans le camping, les propriétaires s'engagent à les accompagner à l'extérieur et à ramasser les déjections avec les sachets appropriés.
- Il est interdit d'amener les chiens à la plage.
- La baignade des chiens à la plage est aussi interdite.
- Un espace réservé à la baignade des chiens est situé à la droite du camping à côté de la rampe à bateau.
- Les chiens ne doivent pas entrer les sanitaires. Il est interdit de doucher les chiens dans le camping ou de les baigner dans le lavabo.
- Les propriétaires s'engagent afin que les chiens n'entrent pas d'autres parcelles ou la plage.
- Les propriétaires sont responsables des dommages causés par leur animal.
- Il est interdit de laisser le chien seul sur la parcelle.
- Les races de chiens potentiellement dangereuses ou déclarées dangereuses par l'autorité compétente doivent porter une muselière.

Le non-respect de ces règles pourra constituer un motif suffisant pour que la direction du camping refuse l'accès ou procède à l'expulsion des propriétaires du chien, et ce, sans préavis.